

Turquie

Visite du Secteur Hors de France au Lycée Français Pierre Loti d'Istanbul (établissement conventionné) et au Lycée Français d'Ankara (établissement en gestion directe), les 29, 30 et 31 mars



Le SNUipp Hors de France et la section Turquie ont organisé deux réunions d'informations syndicales rassemblant plus de soixante collègues, résidents et contrats locaux au total à Istanbul et à Ankara. Elles ont permis d'échanger autour de la situation en France, des orientations de l'actuel gouvernement (suppressions de postes, retraites, journée de carence, projet de modification de l'évaluation et de l'avancement des enseignants), des conséquences directes sur la situation des enseignants à l'étranger notamment le blocage des créations de postes de résidents par l'AEFE, et ont été aussi l'occasion pour le Hors de France d'un point complet sur la situation des contrats locaux dans les deux établissements du réseau AEFE de Turquie.

La visite du Secteur Hors de France a également comporté

- une visite rapide des deux établissements,
- une rencontre des représentants SNUipp avec l'équipe complète d'encadrement d'Istanbul, M. le proviseur, Mme la directrice, M. le DSAF, qui a permis de réaliser un point financier rapide, un point classes, effectifs et espaces disponibles, soulevé une forte interrogation sur la question des contrats locaux, et laissé en suspens la question du projet immobilier,
- une rencontre avec madame la Provisoire d'Ankara, qui a permis de faire le point sur des préoccupations du SNUipp Turquie au sujet du règlement intérieur concernant les contrats locaux et d'évoquer la question de la diffusion de l'information lors des journées de grève,
- une riche rencontre avec monsieur le Conseiller Culturel, faisant état de toutes les préoccupations ou doutes du SNUipp, transmis également aux deux chefs d'établissement, et portant en outre sur les perspectives de labellisation en septembre 2012 des établissements turcs sous contrat avec la MICEL et des perspectives en découlant.

Ces rencontres ont permis aussi au SNUipp de relever une fois encore des frais de première inscription très élevés pour les familles, 2500 euros à Istanbul et 1500 euros à Ankara, même si les aménagements pour les contrats locaux (gratuité à Istanbul et frais ramenés à Ankara à 300 euros au 1^{er} janvier 2012) et surtout la promesse faite par l'Agence lors du dernier CA d'intégrer ces droits dans le calcul de l'avantage familial des résidents permettent d'envisager

un avenir plus serein pour les personnels. Elles ont souligné en particulier à Istanbul la forte inquiétude de plus de cinquante personnels sous contrat local au sujet de leur situation par rapport au droit du travail turc.

Des compte rendus détaillés ont été produits pour diffusion syndicale par l'intervenant du secteur Hors de France et par les deux secrétaires de la section Turquie, et ils sont disponibles pour les non-syndiqués sur simple demande auprès de la section Turquie ou de ses correspondants.

Le secteur Hors de France remercie les correspondants, membres du bureau Turquie, et tous les participants à toutes les réunions pour la qualité de leur écoute et leur accueil chaleureux.